



LARGENTÉ

Enseignement Catholique sous contrat d'association

Guide Pratique

Année Scolaire 2016 - 2017

Lycée

42 avenue Jacques Loëb - 64100 BAYONNE

☎ 05.59.63.29.29 ☎ 05.59.63.22.01

Site : www.largente.eu

e-mail : largente64.ADM@numericable.fr

CONTRIBUTION ANNUELLE DES FAMILLES



LYCEE	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
450 € pour l'année	610 € pour l'année

ANNEE SCOLAIRE	2016 - 2017
Demi-pension	772.00 € Pour l'année
Internat filles	2312.00 € Pour l'année
Location des livres lycée	115.00 € Pour l'année
Location des livres BTS	73.00 € Pour l'année
Etude du soir	110.00 € Pour l'année



IMPORTANT

La contribution peut être dégressive en fonction des revenus annuels de la famille et sur présentation de l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année 2016 (revenus 2015).

<p>Modalité de calcul qui détermine le quotient familial et la tranche</p> <p>Revenu Imposable / Nombre de Parts</p> <p>=</p> <p>Quotient Familial</p>
--

QUOTIENT FAMILIAL	COLLEGE et LYCEE	ENS. SUPERIEUR
• De 5 000 € à 5 999 €	• 442.50 € pour l'année	• 595.00 € pour l'année
• De 4 000 € à 4 999 €	• 425.50 € pour l'année	• 581.50 € pour l'année
• De 3 000 € à 3 999 €	• 410.50 € pour l'année	• 568.00 € pour l'année
• De 2 000 € à 2 999 €	• 389.50 € pour l'année	• 553.00 € pour l'année
• En dessous de 1 999 €	• 370.00 € pour l'année	• 536.40 € pour l'année

Exemple : Revenu Imposable 13 428 €

Nombre de Part 3.5

- Votre quotient familial sera donc de 3 837 € soit 13 428 / 3.5
- Sur présentation de votre avis d'imposition, vous paierez donc 410.50 € pour l'année.

RESTAURATION CLASSIQUE

EN LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

DEMI - PENSION

772.00 € pour l'année

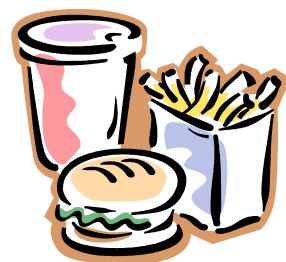
(4 repas par semaine : lundi-mardi-jeudi-vendredi)



RESTAURATION RAPIDE

Si votre enfant a peu de temps pour se restaurer parce qu'il participe à une réunion, un atelier, ou doit travailler en groupe,... il a la possibilité de déjeuner rapidement à la cafétéria où sont vendus : sandwiches, pizzas, salades composées, pâtisseries, fruits,...

Le paiement s'effectue directement en caisse pour tous les élèves. Le prix du repas à la cafétéria n'est pas décompté de la demi-pension.



INTERNAT - FILLES

EN LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

PENSION

2312.00 € pour l'année

(du lundi matin au vendredi midi)

LIVRES

LOCATION ANNUELLE



**LYCEE GENERAL ET
TECHNOLOGIQUE**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

115 € pour l'année

73 € pour l'année

AIDE Coups de pouce Entrée en Seconde



Si le conseil régional d'Aquitaine reconduit le dispositif d'aide à la scolarisation des lycéens pour l'année 2016-2017. Vous pourrez percevoir :

- **170 €** si vous bénéficiez de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)
- ou
- **90 €** pour tous les autres élèves

[Vous serez informés des modalités à effectuer début septembre 2016](#)

Etude du soir

EN LYCEE GENERAL
ET TECHNOLOGIQUE



Tarif forfaitaire à l'année

110 €



- L'inscription à l'étude du soir n'est pas obligatoirement faite en début d'année scolaire.
- Elle peut être faite à n'importe quel moment de l'année en fonction de vos besoins et ceux de votre enfant. Son tarif est alors proratisé.
- Elle débute à 17h15 et se termine au plus tard à 19h. Possibilité de sortie à 18h et 18h30
- Pas d'étude du soir le vendredi.
- Pas d'étude du soir la veille de vacances ou de pont.

BOURSES 2016-2017

EN LYCEE GENERAL
ET TECHNOLOGIQUE



**Vous êtes actuellement en classe de 3^{ème}
que vous soyez boursier ou non boursier**

Les demandes sont à effectuer auprès de l'établissement fréquenté
durant l'année 2015-2016,

**Vous êtes actuellement en classe de 2^{nde} ou 1^{ère}
vous n'êtes pas boursier**

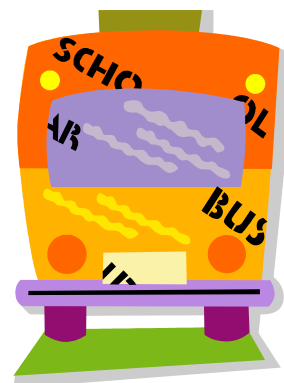
- Les demandes sont effectuées uniquement auprès de l'établissement fréquenté durant l'année 2015-2016,

**Vous êtes actuellement en classe de 2^{nde} ou 1^{ère}
vous êtes boursier**

- Vous n'avez pas de nouveau dossier à constituer. Votre établissement actuel vous contactera aux alentours du mois de juin 2016 pour la reconduction de vos droits.



TRANSPORTS SCOLAIRES



CHRONOPLUS (TRANSPORTS DU BAB)

Pour les nouveaux élèves : aller à Chronoplus à Bayonne ou à Biarritz retirer un imprimé et le faire tamponner à Largenté le jour de la distribution des livres.

www.chronoplus.eu

POUR LES COMMUNES NON DESSERVIES PAR CHRONOPLUS

Les inscriptions sont à faire sur internet :

- Vous résidez dans les Pyrénées Atlantiques : www.transports64.fr/Scolaires
- Vous résidez dans les Landes : www.landés.org/transports-scolaires



**A partir de
septembre
2016**

Dans le cadre du Label :

« Etablissement en démarche développement durable »

Largenté propose un service covoiturage.

Vous avez des places libres ou vous cherchez une place,
connectez-vous sur notre site :

largente.eu rubrique « covoiturage »

Horaires de l'établissement



LUNDI – MARDI - JEUDI – VENDREDI

8 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 45

MERCREDI

8 h à 12 h 30

Contacts de l'établissement

- M. MAYTE – Directeur
- M. MOUSTIRATS – Adjoint du Lycée
- M. SARLABOUS - Econome
- Mme ESTEINOU - Comptable
- Mme MEYNADIER - Secrétaire
- Mme NOGUES - Conseillère Principale d'Education



05.59.63.29.29

contact.largente@numericable.fr